



CSA PYRENES

Pau, le 05 juin 2026

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA PYRENEES du 5 juin 2026

Monsieur le Président du CSA Pyrénées,

Depuis des mois, l'UNSA Aviation Civile alerte sur une dégradation continue du dialogue social à la DSNA. Les agents ont le sentiment que leurs préoccupations administratives et opérationnelles ne sont ni entendues ni traitées à la hauteur des enjeux. Les conditions de préparation de l'instance d'aujourd'hui en sont une illustration particulièrement révélatrice.

Vous avez assuré l'intérim du chef d'organisme pendant près de trois mois. Durant toute cette période, n'avez-vous identifié aucune difficulté d'organisation, aucune question relative aux conditions de travail ou aucun sujet de fonctionnement méritant d'être porté en CSA ?

Aujourd'hui, l'ordre du jour est réduit à un point unique. Pourtant, de nombreux sujets majeurs auraient dû y figurer de votre propre initiative :

- Un point sur le tour de service (notamment sur sa partie hivernale),
- Un point sur la pause de nuit à Tarbes (notamment avec le changement du tour de service),
- Les difficultés RH critiques qui entraînent des restrictions de service (notamment pour les exploitants et militaires),
- Les pannes et problèmes techniques récurrents,
- La question de la restauration et les subventions ou remboursements associés,
- L'état et l'attribution des locaux (notamment syndicaux et associatifs).

Depuis près de deux ans, nous insistons sur le respect d'une règle locale de bon sens : la programmation des rendez-vous non opérationnels avant le 10 du mois M-2, afin de permettre aux agents et aux représentants de s'organiser et de limiter l'impact sur l'opérationnel.

Une fois de plus, cette règle, pourtant rappelée à de nombreuses reprises, n'a pas été respectée. Ainsi, le CSA du 23 avril a dû être annulé faute de représentants disponibles. C'est uniquement grâce à la réactivité du nouveau chef d'organisme, qui a échangé avec nous à temps, que nous pouvons siéger aujourd'hui.

Quant au sujet unique de l'ordre du jour, deux organisations syndicales vous ont saisi dès le mois de janvier pour demander un CSA extraordinaire. Conscients des contraintes de calendrier et dans un esprit de dialogue, nous avons accepté de reporter ce point au CSA d'avril.

Quelle n'a pas été notre stupéfaction lorsqu'il y a une semaine, vous proposiez d'annuler ce CSA sous prétexte d'un manque de documents, en rejetant la responsabilité sur l'UNSA et le SNCTA ! C'est inadmissible. Monsieur le Président, vous disposiez de l'ensemble des éléments nécessaires depuis quatre mois. Pourtant, aucune réponse concrète n'a été apportée et aucun document de travail n'a été produit.

Rappelons une évidence : les représentants du personnel portent la voix des agents. Pour travailler, nous devons disposer en temps utile de documents précis. C'est la condition requise pour consulter les personnels et construire nos positions.

Chacun de ces manquements, pris séparément, pourrait passer pour un simple dysfonctionnement administratif. Mais leur répétition dessine une tendance bien plus préoccupante : celle d'un dialogue social qui se vide progressivement de sa substance, dans lequel les représentants du personnel peinent à être considérés comme de véritables interlocuteurs.

C'est précisément ce que nous dénonçons depuis des mois : alors que les difficultés rencontrées par les agents continuent de s'accumuler, les espaces prévus pour les traiter deviennent toujours plus restreints.

Nous n'attendons plus des discours, mais des actes : une écoute réelle des représentants, une prise en compte du quotidien des agents, et le respect d'un dialogue social digne de ce nom.

C'est avec lassitude face à ces dysfonctionnements, mais avec la détermination intacte de les faire évoluer, que nous abordons ce CSA aujourd'hui.